

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

REUNION DU JEUDI 1^{er} JUILLET 2021

—

Le jeudi 1^{er} juillet à 14 heures 30, M^{mes} et MM. les Conseillers départementaux de la Nièvre se sont réunis en séance publique à l'Hôtel du Département, salle François Mitterrand, selon un ordre du jour consacré à l'élection du Président, la détermination de la composition de la Commission Permanente, c'est-à-dire le nombre de vice-présidents et le nombre de membres, l'élection des membres de la Commission Permanente, la délégation de l'assemblée départementale au Président, ainsi que la délégation de la Commission Permanente.

Intervention de M. Alain Lassus

M. Lassus :

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravi, bien sûr, de vous accueillir dans cette belle salle François Mitterrand chargée d'histoire pour cette Session d'installation.

Je salue mes anciens collègues reconduits dans leurs cantons, mais j'adresse surtout aux nouveaux arrivants un amical salut et je leur souhaite bon courage pour découvrir et s'installer dans leurs nouvelles fonctions.

Vous découvrirez, vous qui arrivez, toute l'importance de la collectivité départementale souvent injustement décriée (un peu moins d'ailleurs dans la période que nous vivons autour du COVID parce qu'elle a montré qu'elle était essentielle).

Vous découvrirez que le service public à la portée de tous, c'est essentiellement le Conseil départemental. Il faut l'avouer dans les compétences qu'il exerce, la solidarité est dominante, et je sais que votre Assemblée animée par les valeurs de gauche, la démocratie, l'émancipation, la redistribution saura continuer à la mettre en valeur. J'ai, bien sûr, confiance en vous pour reprendre le flambeau.

Permettez-moi de vous dire que je quitte cette collectivité que j'ai fréquentée pendant 16 ans avec forcément un petit pincement au cœur, mais essentiellement avec la satisfaction d'avoir exercé un mandat plein, conforme à mes valeurs au service de mes concitoyens.

Je vous quitte sans regret, parce que je pense qu'effectivement, il faut savoir se fixer des limites temporelles, mais aussi avec la fierté d'avoir dirigé notre collectivité, alors que ce n'était pas forcément à mon programme.

Vous savez que vous n'échapperez pas à quelques réflexions, même si je sais que le protocole ne prévoit pas que l'on puisse forcément me répondre.

D'abord, je veux remercier les Nivernais de m'avoir accompagné avec la plupart du temps beaucoup de bienveillance. Je crois avoir mis beaucoup de proximité et d'écoute à mon mandat, mais quelque part, c'est normal.

Et puis, je veux remercier mes concitoyens d'avoir reconduit la majorité du Département.

Bien sûr, ils l'ont reconduite grâce à l'excellent programme proposé par mes collègues, mais je pense aussi qu'ils ont salué le travail accompli et le bilan des sortants.

Les Nivernaises et les Nivernais ont salué la capacité de l'équipe sortante à revenir à l'équilibre budgétaire tout en investissant massivement, en continuant d'aider sans faiblesse la vie associative, en améliorant les prestations et le soutien aux plus en difficulté des nôtres.

Ils ont su saluer le rôle majeur joué par le Département dans le déploiement de la fibre et la reprise des travaux sur l'A77.

Ils ont su saluer la façon dont demain le Département prendra soin du millier d'enfants qui lui est confié.

Ils ont su saluer le dépassement de ses compétences par le Département sur des sujets comme la santé (contrat avec les médecins en formation, mutuelle santé), l'alimentation et les circuits courts (Agrilocal, la Belle Nièvre, les 1 000 arbres), l'adaptation au changement climatique (le Département a également été salué par la presse nationale comme le 1^{er} département à travailler dans le bon sens, avec le CEREMA), la participation citoyenne (le budget participatif, le Conseil départemental des Jeunes, le Conseil des citoyens en transition).

Ils ont su saluer la mise en place du soutien financier apporté aux collectivités locales par le Conseil départemental *via* les contrats avec les intercommunalités et les communes.

Merci donc à tous nos électeurs pour leur confiance, avec un petit message aux habitants de l'Agglomération. Si les habitants de l'Agglomération ont élu ou réélu les candidats de la majorité départementale dans 4 cantons sur 6, c'est bien le signe définitif qu'ils considèrent que la politique du Département est la bonne, y compris dans ses relations financières avec les collectivités.

A ce propos, et de manière définitive, je trouve anormal de ne pas savoir marquer sa satisfaction quand on est aidé, et je peux faire remarquer que, lorsque le Département, lourdement endetté, soutient financièrement les collectivités, beaucoup moins endettées, c'est en quelque sorte le pauvre qui donne au riche, et il serait bien que le riche n'en demande pas trop au pauvre.

Un petit mot pour ceux qui représentent ici l'opposition, et que je respecte parce que c'est la démocratie. Je trouve dommageable d'avoir entendu qu'il fallait battre la majorité essentiellement parce qu'elle était là depuis 57 ans, et que c'était pour cela qu'il fallait voter. C'est un peu comme le Rassemblement National qui s'en prend à ses électeurs les rendant responsables de son échec. Les Nivernaises et les Nivernais aiment leur majorité départementale et la reconduisent régulièrement, et c'est comme ça.

Et puis, allez, quand on a tenu 57 ans, on peut tenir 64 ans, et ces 7 ans dans l'opposition devraient vous permettre de construire un programme qui serait autre chose qu'un large plan social des agents départementaux, d'autant plus qu'à mon avis, il va plutôt falloir en embaucher d'autres ; par exemple, pour le futur équipement pour l'enfance.

Je voulais vous dire que j'ai fait un petit tour sur le budget des villes et des collectivités dirigées par la droite et les macronistes qui ont toutes augmenté leur budget de fonctionnement et de personnel.

Bon, dont acte... mais je vais consoler tout le monde en disant que l'homme de gauche que je suis pense que ce qui est important quand on gère une collectivité, ce n'est pas la somme qu'on dépense, parce que c'est souvent incomparable, mais bien ce qu'on a fait avec l'argent dépensé, et je suis fier de la façon dont j'ai ordonné nos dépenses.

Aujourd'hui, nous en tirons les bénéfices, quand je vois que cette année les DMTO, donc les ventes immobilières, augmentent de 30 % depuis le début de cette année en comparaison avec l'année 2019.

Ma tournée « La Belle Nièvre » de cette fin de mandat m'a permis de constater que, dans bien des villes et villages de la Nièvre, il n'y a plus de maisons à acheter ; preuve, s'il en était besoin, de l'attractivité de notre beau département, attractivité à laquelle notre collectivité a travaillé sans relâche, et donc avec succès !

Il reste à votre assemblée à persuader l'Etat qu'il doit réviser de façon urgente les chiffres de la démographie nivernaise et donc des dotations qui en dépendent.

Mon mot de la fin sera pour les agents du Département.

Les quelque 1 700 agents de la collectivité qui ne sont pas de trop et qui assurent sans faille le service public, je les remercie très sincèrement, car, sans eux, je n'étais rien, et sans eux vous ne serez rien. Merci à eux tous.

Allez ! Bon courage à vous tous !

Merci de votre attention.

Je vous estime.

Je laisse maintenant la parole à Mme Augendre, qui va assurer la présidence de ce début de Session.

(Applaudissements.)

Mme Maryse Augendre, Doyenne d'Âge de l'Assemblée, s'installe au fauteuil de la présidence pour la durée de l'élection du Président.

Discours de la Doyenne d'Âge, présidente de séance,
Mme Maryse Augendre
et élection du Président du Conseil départemental

Mme Augendre, présidente de séance : Bonjour à tous.

Je me dois déjà de vous rappeler l'ordre du jour de notre séance.

Il s'agit de l'élection du Président du Conseil départemental, la détermination de la composition de la Commission Permanente, c'est-à-dire le nombre de vice-présidents et le nombre de membres, l'élection des membres de la Commission Permanente, la délégation de l'assemblée départementale au Président, la délégation de la Commission Permanente.

Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux,

Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs,

Celles et ceux qui me connaissent savent à quel point je suis honorée et émue de prendre la parole en qualité de doyenne de notre Assemblée départementale.

Déjà, je remercie chaleureusement tous nos électeurs de nous avoir fait confiance, et assure l'ensemble des Nivernaises et des Nivernais de notre grande envie de travailler avec et pour eux.

Je tiens à adresser mes félicitations à chacune et à chacun d'entre vous pour vos élections dans les cantons que vous représentez désormais ici, au sein de notre institution départementale. Et je suis sûre que nous aurons tout loisir de travailler sereinement, mais avec convictions, enthousiasme et dévouement, à la noble tâche qui consiste à continuer à construire notre Nièvre pour les années à venir.

Même si elle est statutairement symbolique et très éphémère, cette prise de parole est nécessaire pour assurer la transition, et le scrutin, entre l'ancienne présidence d'Alain Lassus et la nouvelle, de celle ou celui qui en endossera désormais la responsabilité.

Je ne peux donc pas accomplir cette mission sans adresser mes plus sincères félicitations et mes vifs remerciements à Alain Lassus, à la suite de Patrice Joly, pour ses presque quatre ans à la tête de notre beau Département durant lesquels son engagement sans faille et son dynamisme exemplaire ont permis de placer haut le rôle de notre collectivité publique auprès des Nivernaises et des Nivernais.

Je souhaite associer à cet hommage, et vivement remercier les conseillers départementaux qui n'ont pas été réélus au cours des scrutins des 20 et 27 juin derniers, ainsi que l'ensemble des équipes qui ont fait du dernier mandat la réussite que chacune et chacun attendaient, à raison, avec beaucoup d'exigence.

La crise sanitaire n'a pas épargné la Nièvre, et notre collectivité a montré, malgré les conséquences directes sur son fonctionnement et sur la vie quotidienne de tous, qu'elle tenait bon, et savait s'adapter et innover, avec le sens de l'intérêt général et le goût du service public.

Merci donc à toutes celles et à tous ceux qui y ont généreusement œuvré, sans relâche.

Je ne veux pas être trop longue, et je vais passer le relais à la nouvelle équipe qui sera issue de la nouvelle majorité sortie des urnes.

J'aimerais toutefois insister sur toute l'importance que revêt l'opération de vote à laquelle nous allons procéder afin de désigner le nouvel exécutif du Conseil départemental de la Nièvre.

Nous en sommes peut-être plus convaincus que quiconque, en tant qu'élus, mais le vote est autant un droit qu'un devoir et, si nous pouvons déplorer le faible taux de participation lors de ces élections régionales et départementales, il nous revient aujourd'hui et demain de redonner envie aux citoyennes et aux citoyens de s'intéresser de plus près à nos futurs travaux, qui seront en prise directe avec leur propre vie quotidienne.

Et je sais toute la raison, le sens républicain, le besoin d'exemplarité, l'esprit de dialogue, que nos désaccords politiques ne devront pas entacher, et toute l'envie de servir qui devront nous animer.

C'est dans cet esprit que je vous appelle désormais à procéder à l'élection de la nouvelle présidence.

Et je ne peux terminer mon propos sans lui adresser, par avance, tous mes encouragements pour le mandat qui l'attend

Je vous remercie de votre attention et de votre bienveillance.

Et maintenant, place aux choses sérieuses ! J'appelle auprès de moi pour les opérations de vote, comme le veut le règlement, la benjamine de notre assemblée : Justine Guyot.

(Applaudissements.)

Je vais demander à Justine maintenant de faire l'appel.

Mme Guyot :

Bonjour à tous.

(Mme Guyot procède à l'appel ; les 34 élus sont présents)

Mme Augendre :

Nous allons donc maintenant procéder au vote. Je vous en rappelle les règles.

Chaque conseiller se présente sans mention spécifique à un parti politique. Juridiquement, les groupes politiques ne sont pas encore constitués.

Il s'agit de déclarations individuelles de candidature à la présidence du Conseil départemental.

Le Président est élu à la majorité absolue des membres du Conseil départemental pour une durée de 6 ans. Si cette élection n'est pas acquise après les deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative des voix des membres du Conseil départemental. En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au bénéfice de l'âge. Parfois, cela sert à quelque chose ! *(rires.)*

Il s'agit des dispositions figurant à l'article 3122-1 du Code général des collectivités territoriales.

Nous allons procéder au vote à bulletins secrets. Le vote par procuration est admis, mais je ne pense pas que nous soyons concernés aujourd'hui.

Je dois demander qui sont les candidats au poste de Président du Conseil départemental.

M. Bazin :

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter ma candidature, chers collègues.

M. Gauthier :

Chers collègues, je vous présente également ma candidature.

Mme Augendre :

Y a-t-il d'autres candidats, ou d'autres candidates ? *(Non.)*

Nous allons donc pouvoir procéder au vote.

Le vote se fait à bulletins secrets. L'urne est placée ici. Normalement, nous allons avoir des bulletins de vote qui sont dans l'isoloir. Chacun de nous va venir voter, appelé par Mme Guyot, Secrétaire de séance pour tout cette après-midi.

Pouvons-nous y aller ? Allons-y.

(Déroulement des opérations de vote : chaque élu est appelé par Mme Guyot, se munit d'une enveloppe et des bulletins, se rend dans l'isoloir, dépose son enveloppe dans l'urne, et émarge.)

Mme Augendre :

Le vote est terminé. Merci à chacun. Nous allons procéder au dépouillement.

Il y a 34 votants. Le chiffre est bon.

Les résultats sont les suivants :

19 votes exprimés pour M. Fabien Bazin.

14 votes exprimés pour M. Jean-Luc Gauthier.

1 bulletin blanc.

M. Bazin est élu. On le félicite.

M. Fabien Bazin prend place au fauteuil de la présidence.

(Applaudissements)

Discours de Monsieur le Président

M. le Président :

Mes chers collègues,

Je vous remercie de cette désignation. Je mesure évidemment l'ampleur de la tâche.

Je souhaite avant tout remercier les Nivernaises et les Nivernais qui se sont déplacés ces deux derniers dimanches pour accomplir leur devoir de citoyen.

Quel que soit leur choix, je salue leur confiance dans la démocratie. Elle ne sera pas vaine. Nous en sommes les débiteurs.

Je remercie, bien sûr, les électrices et les électeurs de la Nièvre pour la confiance qu'ils accordent à nouveau à l'équipe majoritaire.

Cette victoire, c'est celle d'un travail de terrain dans les cantons et les communes.

Je veux évidemment saluer les élus qui entrent pour la première fois au Conseil départemental. D'abord les femmes : Séverine Bernard, Anouck Camain, Marie-France de Riberolles, Eliane Desabre, Martine Gaudin, Justine Guyot, Laurence Barao, Véronique Khoury.

Et puis ces Messieurs qui les accompagnent, puisque nous avons des binômes : Patrick Bondeux, Christophe Deniaux, Jean-Paul Fallet, Thierry Guyot, Lionel Lécher, Jérôme Malus, Franck Michot, Frédéric Roy, Wilfrid Séjeau, Michel Suet et David Verron.

Bienvenue à vous dans cette noble assemblée. Cela montre par ailleurs, si besoin en était, que cette assemblée sait se renouveler.

Je salue également les élus de la majorité qui ont été reconduits.

Leur réélection marque le crédit accordé au travail que vous avez mené en proximité : Maryse Augendre, Daniel Barbier, Stéphanie Bézé, Michèle Dardant, Blandine Delaporte, Jocelyne Guérin, Alain Herteloup, Patrice Joly, Joëlle Julien et Michel Mulot.

Evidemment, les collègues de l'opposition : Anne-Marie Chêne, Corinne Bouchard, Pascale de Mauraige, qui a surmonté des difficultés que nous avons malheureusement tous connues pendant cette année et demie, et que je salue tout particulièrement.

Et puis, je voudrais évidemment saluer le Président. Très cher Alain, cette confiance renouvelée des Nivernais, nous te la devons en grande partie. Et très sincèrement, je voudrais t'adresser un immense merci pour le travail que tu as mené avec conviction, avec pragmatisme et toujours dans cette bienveillance qui te caractérise, avec nous tous, avec les agents, avec tous les Nivernais.

Tu nous as transmis la force de ton engagement pour la Nièvre. Merci à toi.

Je veux également m'adresser aux élus de l'opposition et à leur leader Jean-Luc Gauthier : la démocratie est saine lorsqu'elle laisse l'opposition s'exprimer librement.

Nous avons une responsabilité partagée de porter le travail de cette assemblée au niveau que les Nivernaises et les Nivernais méritent.

J'ai confiance dans notre intelligence collective et notre capacité à dialoguer.

Je me dois aussi évidemment de saluer les présidents successifs du Département, ceux avec qui j'ai eu l'honneur de travailler.

Merci à Bernard Bardin et à Marcel Charmant qui ont fait avancer la Nièvre, très fort, notamment en donnant une vision et un avenir à Magny-Cours et à sa technopôle. Merci à Patrice Joly pour son engagement sans faille pour les nouvelles ruralités, pour la reconnaissance de nos campagnes par l'État et ses gouvernements successifs.

La Nièvre, nous l'aimons tous profondément ; pour son histoire, sa beauté, ses richesses naturelles, mais surtout pour les femmes et les hommes qui la composent.

Nous avons tous autour de cette table la ruralité chevillée au corps.

Nous la défendons lorsqu'elle est en danger, sans jamais transiger.

Ensemble, nous avons fait reculer le groupe La Poste. Ce n'était pas gagné, mais nous l'avons fait.

À l'image du bouclier rural, des villages du futur et des nouvelles ruralités, auxquels je crois profondément, je sais que nous saurons être de tous les combats qui permettront aux Nivernaises et aux Nivernais de mieux vivre dans leur territoire.

Il m'est impossible de ne pas souligner la forte abstention qui a marqué cette élection : 58 % au second tour dans notre département. C'est un chiffre qui choque et interpelle.

Il est le symptôme de la grave crise démocratique que notre pays traverse.

Je sais qu'avec vous nous ne nous y résoudrons pas.

Nous devons renouer les liens de confiance avec les habitants de notre département en jouant pleinement notre rôle de collectivité de proximité.

C'est pourquoi je vous propose de placer ce nouveau mandat sous le signe de l'écoute et de l'action collective pour la Nièvre.

Plus que d'habitudes et de certitudes, nous avons besoin d'écoute et d'innovation, sans sectarisme et en dialogue direct.

Au fond, ce qu'il faudra faire, c'est déconfiner le débat public !

Avant la fin de l'année 2021, nous irons dans tous les cantons de la Nièvre, sans exception, pour ce dialogue en direct avec tous les habitants qui le souhaiteront. Pas pour « vendre » nos politiques, mais pour écouter les propositions des Nivernaises et les Nivernais, qui enrichiront, j'en suis persuadé, notre projet départemental.

Nous l'avons dit, nous ne mettrons jamais les chiffres avant les gens.

C'est pour les personnes que nous travaillons.

Notre premier engagement, c'est de travailler pour améliorer la vie des Nivernaises et des Nivernais.

Nos politiques de solidarité doivent garantir leur émancipation.

Qu'est-ce que la solidarité ? C'est permettre le maintien à domicile des personnes âgées grâce à un service de proximité et une coordination efficace entre les aides à domicile et les travailleurs sociaux, dont les métiers doivent impérativement être revalorisés par les pouvoirs publics.

C'est également garantir à celles et ceux qui n'ont d'autre choix que de s'installer dans des établissements spécialisés qu'ils auront accès à des lieux adaptés à leurs besoins.

En 10 ans, nous avons été capables d'obtenir plus de 25 % de crédits régionaux pour les maisons de retraite, alors que nous ne représentons que 16 % de la population régionale.

Il nous faudra aussi inventer la «maison de retraite du futur», que nous expérimentons dans la Nièvre, et qui est représentative des projets novateurs qui nous devons développer pour améliorer le bien-être des personnes âgées qui résident dans notre territoire.

La solidarité, c'est aussi apporter une aide à ceux qui se dévouent au quotidien. Nous allons tester la mise en place d'une plateforme de répit pour les aidants et accompagnerons l'ouverture du Village de répit à Chevroches.

Pour nos concitoyens en situation de handicap, nous accélérons encore le délai de traitement des dossiers en réorganisant du sol au plafond la Maison Départementale du Handicap.

La solidarité, c'est aussi l'accès à l'emploi pour toutes et tous.

Le projet «Territoires zéro chômeur» a vocation à éradiquer le chômage de longue durée. Après Prémery, 6 territoires du Nivernais Morvan se lancent dans l'expérimentation. Nous sommes fiers de soutenir cette nouvelle dynamique que nous élargirons à l'ensemble du Département d'ici la fin du mandat.

Parce que la solidarité s'exerce aussi pour les enfants, nous renforcerons notre appui au village d'enfants de Châtillon-en-Bazois comme aux autres maisons d'enfants à caractère social.

Nous développerons de nouvelles pratiques efficaces et innovantes, comme à «La Vie pour Ecole» à Brassy ou dans notre futur établissement pour la protection de l'enfance. Sa première pierre a été posée il y a quelques semaines. Dans deux ans, cet écrin moderne permettra des prises en charge renouvelées.

Et bien sûr, nous soutiendrons encore et toujours le réseau si précieux des familles d'accueil. Ces professionnels font très probablement l'un des métiers les plus difficiles, mais aussi, et cela va souvent de pair, les plus gratifiants.

Enfin, qui dit solidarité dit soutien indéfectible aux territoires, communes et communautés de communes, qui sont les acteurs de tant d'actions concrètes pour nos villes et nos villages.

Je souhaite, par ailleurs, renouer un dialogue apaisé et constructif avec l'Agglomération de Nevers.

Soutien, évidemment, aux deux Pays de la Nièvre, générateurs de projets et d'innovations, qui nous font avancer, parce qu'ils ont cette capacité à prototyper, à tester, à expérimenter.

J'ajoute que nous avons une responsabilité collective envers la jeunesse, qui a été éprouvée, peut-être plus que d'autres, par la crise sanitaire, économique et sociale que nous vivons depuis plus d'un an.

Nous serons présents auprès des jeunes qui auront besoin d'aide. Nous proposons notamment la création de « l'Académie des projets de jeunes » qui garantira à chaque jeune que son projet sera étudié, soutenu et accompagné, de l'idée à la réalisation.

Notre responsabilité collective nous engage également à garantir à tous les jeunes Nivernais un droit à l'avenir. Nous le redisons, et c'est un engagement de mandat, il n'y aura pas de fermeture de collèges dans la Nièvre, quoiqu'il en coûte.

Nous négocierons avec l'Education nationale pour le maintien des moyens et des postes d'enseignants et nous poursuivrons leur modernisation. Nos collèges doivent être des lieux d'apprentissage, mais également des espaces sportifs et culturels. Nous sommes en capacité d'inventer le « collège de demain », le tiers-lieu de l'éducation.

Parce que nous aimons la Nièvre, nous en faisons la promotion.

L'année écoulée a convaincu de nombreux citoyens de quitter les métropoles.

De nouvelles familles s'installent dans notre territoire. L'exode n'est plus rural ; il est en train de devenir urbain.

C'est une chance pour notre département, et nous devons saisir cette opportunité en rendant la Nièvre encore plus attractive :

- en consolidant les maisons de santé et les bourses allouées aux étudiants en médecine, en recrutant directement des médecins généralistes,
- en maintenant des collèges de qualité, et en soutenant les écoles rurales.

Et bien évidemment, à cet égard, le déploiement de la fibre et des réseaux est un investissement majeur. Nous avons aujourd'hui une stratégie et un calendrier. C'est primordial pour désenclaver le territoire et développer un télétravail qui favorisera l'installation de nouveaux résidents.

Nous devons également élargir notre offre touristique en continuant à investir dans ce secteur. Le tourisme est le meilleur ambassadeur d'un territoire : c'est en visitant la Nièvre que de nombreux nouveaux habitants ont fait le choix de vivre à la campagne.

Nous avons mené une belle expérience intitulée « Essayez la Nièvre ». Poursuivons sur notre lancée dans les prochaines années, et dès cet été.

Mais si l'on veut développer ou améliorer la qualité de vie et le développement économique, l'enjeu est bien plus large ; tous les

domaines sont concernés : la santé, l'agriculture, l'aide à la personne, l'enseignement...

La Nièvre de demain se gagne aujourd'hui, et singulièrement, probablement, autour de cette assemblée.

L'attractivité se joue aussi sur la notoriété : le circuit de Nevers Magny-Cours et sa technopôle favorisent l'installation de nouvelles entreprises. 600 emplois de pointe aujourd'hui. Nous soutenons cette dynamique dans la durée. Deux champions du monde ont fait le choix de Magny-Cours pour développer leur projet. Il n'est pas nécessaire d'en dire plus. C'est à Magny-Cours qu'ils sont, ce n'est pas ailleurs.

Tout proche, l'Agropole du Marault joue un rôle majeur comme pôle national des pratiques innovantes au service de l'agriculture. Nous soutiendrons, bien sûr, cette dynamique dans la durée.

Notre force, c'est aussi notre réseau d'entreprises, de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs, d'entrepreneurs.

Ils sont les premiers employeurs du département, et la crise sanitaire a eu des conséquences extrêmement graves pour eux.

Bien que le Département ne soit pas compétent en matière de développement économique, nous aurons mille occasions de collaborer, d'innover et de contribuer ensemble au développement de la Nièvre.

Je sais les présidents de chambres consulaires attachés à ce partenariat, et je le suis tout autant.

J'ajoute que le monde agricole vit une véritable révolution.

Nous disons aux agriculteurs et à leurs représentants que le Département sera à leurs côtés pour les soutenir dans cette transition.

Déjà nous portons ensemble cette nouvelle marque « La Belle Nièvre ». Nous avons développé sous l'impulsion de Jocelyne Guérin « Agrilocal ».

La transformation, la commercialisation et la consommation en local des produits agricoles nivernais seront notre priorité, dans les collèges, dans les maisons de retraite. Il faut se fixer un objectif de 100 % local à la fin de ce mandat.

Beaucoup le disent, notre département est réputé pour la qualité de ses paysages et son environnement. Ce sont des richesses que nous devons préserver et renforcer.

Depuis deux ans, nous plantons 1 000 arbres chaque année, et ce chiffre va encore augmenter.

Nous assurons l'aménagement et l'entretien de 17 espaces naturels sensibles.

Avec l'implantation de 28 000 m² d'ombrières photovoltaïques sur les parkings et de 10 000 m² prochainement à Magny-Cours, nous contribuons à la production d'énergie propre et renouvelable.

Devant vous, je prends de nouveaux engagements :

- Nous allons tester la « forêt de demain » sur une surface de 1 000 hectares, en associant étroitement les citoyens à sa gestion.
- Nous allons faire de Magny Cours une vitrine nationale des activités décarbonées (véhicules électriques et productions d'énergie propre...).
- Nous allons transformer les friches industrielles en sites d'énergies renouvelables.
- Enfin, nous allons développer la production locale dans les restaurants scolaires et les maisons de retraite et proposer de solides débouchés locaux pour les filières bio.

Ces différentes propositions ont été soumises à un collectif de citoyens, dans une logique collaborative et inclusive des habitants dans notre stratégie. Mais, comme je vous le disais tout à l'heure, c'est insuffisant. Ce n'est pas simplement un collectif de citoyens qui doit nous accompagner, ce sont tous les Nivernaises et tous les Nivernais.

Je souhaiterais également rendre hommage à notre tissu associatif, culturel, sportif, environnemental, social, qui fait la richesse de notre territoire.

Ces associations et ces structures sont vitales pour notre département, et elles ont, elles aussi, été durement touchées par la crise sanitaire. Et je dirai même qu'elles vont nous aider à sortir de la crise.

Nous allons poursuivre l'initiative menée par Blandine Delaporte dans le cadre du budget participatif, et nous l'élargirons en organisant un grand rassemblement avec les acteurs de la vie associative afin de prendre la mesure de leur action quotidienne et de comprendre leurs attentes pour mieux adapter notre soutien.

J'aborde enfin le sujet de la voirie, qui a fait l'objet de nombreuses discussions.

Le Département a su mobiliser l'État et la Région pour terminer la mise à deux fois deux voies de la RN 7, et moderniser cet axe historique essentiel au désenclavement de la Nièvre, en finançant son prolongement jusqu'à Magny-Cours puis l'Allier.

Pas question de fléchir sur ce sujet. Nous allons continuer à améliorer nos axes routiers :

- le budget de 12 M€ annuels consacré aux routes départementales et aux ponts sera atteint dès l'an prochain. L'achèvement du déploiement de la fibre optique dans 2 ou 3 années qui viennent redonnera des moyens d'investissement supplémentaires.

- la longueur des véloroutes et voies vertes sera triplée (en aménageant 300 kms supplémentaires en plus des 150 kms existants).
- les modes de gestion, de maintenance et d'entretien des réseaux continueront d'intégrer les exigences de la biodiversité et de la réduction des impacts sur l'environnement.

Vous me permettrez maintenant de m'adresser aux 1 700 agents du Département.

Vous êtes notre force d'action quotidienne.

Être au service de l'intérêt général, c'est une vocation.

C'est la vôtre. Vous faites cela avec détermination, fierté et compétence.

Votre dévouement est admirable, et je vous en remercie.

Nous nous engageons à vous donner les moyens de poursuivre vos missions dans les meilleures conditions possibles.

J'y serai particulièrement attentif, aux côtés de François Karinthi, le Directeur Général des Services, à qui je renouvelle toute ma confiance.

Je l'ai dit, vous êtes le cœur de l'action publique du Département.

De la même manière que les élus, vous serez donc associés au grand débat public que nous organiserons à l'automne afin de comprendre les attentes des Nivernais.

Je veux également saluer la victoire de Marie-Guite Dufay à l'élection régionale. Le travail accompli et la qualité du projet proposé aux Bourguignons et aux Francs-Comtois ont été couronnés de succès.

La Nièvre a besoin de la Région pour développer ses pôles de formation, pour soutenir les entreprises, pour accompagner les initiatives des territoires, tout comme la Région a besoin de la Nièvre.

Je veux dire à la Présidente de Région que nous serons à ses côtés pour conforter l'ensemble de ces missions dans le département.

Je ne doute pas que la Nièvre sera également soutenue comme il se doit par la Région.

Voilà, mes chers collègues, le projet que je vous propose de mettre en œuvre dans notre département.

Ensemble, nous pouvons inventer la Nièvre de demain ; nous en avons le devoir.

Une Nièvre ambitieuse, rayonnante, attractive et avec comme boussole, la justice sociale.

C'est un véritable défi, mais je nous en sais parfaitement capables.

Albert Camus disait « *La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent.* » :

Cet avenir, je le souhaite solidaire, joyeux, durable, enthousiaste !
Construisons-le dès à présent avec les Nivernaises et les Nivernais.

Je vous remercie.

(Applaudissements.)

Merci encore. Nous allons reprendre les derniers points de la séance.
Je ne sais pas si tout le monde les a en tête, mais nous sommes très réglementés sur cette séance d'installation.

Nous aurons une pause d'une heure ; ce sont la loi et les règlements qui nous l'imposent.

Composition de la Commission Permanente

M. le Président :

Nous allons passer au second point de l'ordre du jour, consistant à déterminer la composition de la Commission permanente.

Je propose que, comme cela a été fait lors du précédent mandat, l'ensemble des conseillers départementaux puissent siéger à la Commission Permanente ; ce qui semble être un outil important de discussion entre nous. Nous aurons des Sessions où nous serons tous là, et des Commissions Permanentes, régulières, où nous serons tous aussi présents, ce qui permet qu'aucun conseiller départemental et aucune conseillère départementale ne soient privés de cet accès à l'information.

Je ne sais pas si vous en êtes d'accord ... ?

La parole est à Jean-Luc Gauthier.

M. Gauthier :

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour cette élection, et de vous souhaiter un mandat aussi riche que vous nous l'annoncez aujourd'hui.

Nous aurons l'occasion, évidemment, d'en reparler, mais, nous avons, malgré tout, un certain nombre de points d'inquiétude et de désaccord. Mais je ne vais pas gâcher votre plaisir aujourd'hui.

S'agissant de la composition de la Commission Permanente, nous ne sommes pas favorables à ce qu'elle soit élargie à l'ensemble des conseillers départementaux, même si nous comprenons votre volonté, ceci pour deux raisons, qui reposent sur celles et ceux qui siègent jusqu'à présent et qui ont pu constater un certain nombre de fois que, pour atteindre le quorum, cela posait des difficultés, et que

quelquefois les services étaient contraints de rappeler ici ou là des conseillers pour être bien sûrs que le quorum serait atteint.

Et puis, aussi, mais vous pourrez juger cela anecdotique, je crois que cette gouvernance se devra de montrer l'exemple, d'être humble et modeste. Le fait d'être membre de la Commission Permanente de fait augmente de 10 % l'indemnité des élus.

Alors, vous crierez peut-être au populisme et à la démagogie, mais je crois que, si nous ne sommes pas capables de montrer l'exemple nous-mêmes, il sera difficile de demander à la fois aux agents, mais aussi aux Nivernaises et aux Nivernais d'en faire de même.

Donc, si jamais vous aviez une proposition pour que cette indemnité soit réduite, réglementairement, et il y a une possibilité, nous pourrions en discuter. Mais, autrement, nous sommes opposés à ce que la Commission Permanente soit constituée de tous les membres.

M. le Président :

Merci, Monsieur Gauthier, cher Jean-Luc.

Je propose que nous passions au vote sur la proposition. Etant entendu que, une fois le résultat acquis, vous avez l'opportunité de présenter ou pas une liste. Je pense que, si nous voulons gagner un peu de temps, on s'abstiendra de procéder de cette manière.

Y a-t-il des oppositions au fait que la Commission Permanente accueille l'ensemble des conseillères et des conseillers départementaux ? Des abstentions ? Merci.

Par 20 voix pour et 14 voix contre, la proposition est adoptée.

Nous allons, comme nous l'avons indiqué précédemment, suspendre la séance pendant une heure.

Je demande, pour la constitution des groupes politiques, que chaque président de groupe nous fasse passer une feuille avec la liste des membres du groupe, de manière à ce que nous puissions ne pas connaître trop d'interruption dans l'accompagnement par les assistants. Il faudrait me la remettre au cours de cette séance.

Voilà, nous reprenons une activité normale pendant une heure, puis nous reviendrons à nos travaux.

A la demande des équipes de la communication, nous allons profiter de cette heure de suspension pour effectuer une photo collective, devant, en bas.

(Suspendue à 15 h 35, la réunion reprend à 16 h 35.)

M. le Président :

J'ai un certain nombre d'informations à donner.

Je vais vous donner lecture des deux groupes qui se sont constitués, et qui m'ont été signalés à l'occasion de cette interruption de séance.

- Groupe « La Nièvre ensemble », présidé par Jean-Luc Gauthier, qui rassemble :

- . Anouck Camain
- . Christophe Deniaux
- . Anne-Marie Chêne
- . Franck Michot
- . Pascale de Mauraige
- . Patrice Bondeux
- . Corinne Bouchard
- . Jean-Luc Gauthier
- . Véronique Khouri
- . Michel Suet
- . Marie-France de Riberolles
- . David Verron
- . Laurence Barao
- . Jérôme Malus.

. Groupe « Vivre la Nièvre écologique et solidaire », présidé par Blandine Delaporte, et qui rassemble :

- . Maryse Augendre
- . Daniel Barbier
- . Fabien Bazin
- . Séverine Bernard
- . Stéphanie Bézé
- . Michèle Dardant
- . Blandine Delaporte
- . Eliane Desabre
- . Jean-Paul Fallet
- . Martine Gaudin
- . Jocelyne Guérin
- . Justine Guyot

- . Thierry Guyot
- . Alain Herteloup
- . Patrice Joly
- . Joëlle Julien
- . Lionel Lécher
- . Michel Mulot
- . Frédéric Roy
- . Wilfrid Séjeau.

Je fais le constat, comme nous en avons convenu, que, pendant l'interruption de séance, il n'y a pas de liste alternative qui a été déposée pour la Commission Permanente.

Je vais donc vous donner lecture de sa composition. Il n'est évidemment pas nécessaire de procéder à un vote.

La Commission Permanente sera présidée par moi-même.

1^{ère} Vice-Présidente : Blandine Delaporte

2^{ème} Vice-Président : Alain Herteloup

3^{ème} Vice-Présidente : Jocelyne Guérin

4^{ème} Vice-Président : Wilfrid Séjeau

5^{ème} Vice-Présidente : Justine Guyot

6^{ème} Vice-Président : Daniel Barbier

7^{ème} Vice-Présidente : Joëlle Julien

8^{ème} Vice-Président : Lionel Lécher

9^{ème} Vice-Présidente : Michèle Dardant.

- . Maryse Augendre
- . Stéphanie Bézé
- . Patrick Bondeux
- . Anne-Marie Chêne
- . Christophe Deniaux
- . Marie-France De Riberolles
- . Jean-Paul Fallet
- . Martine Gaudin
- . Laurence Barao

- . Michel Mulot
- . Franck Michot
- . Michel Suet
- . Séverine Bernard
- . Corinne Bouchard
- . Anouck Camain
- . Pascale de Mauraige
- . Eliane Desabre
- . Thierry Guyot
- . Jean-Luc Gauthier
- . Patrice Joly
- . Véronique Khoury
- . Jérôme Malus
- . Frédéric Roy
- . David Verron.

Lecture de la Charte de l' élu local

M. le Président :

Comme vous le savez, dans l'ensemble de nos assemblées locales, il faut donner lecture de la Charte de l' élu local, dont je ne doute à aucun moment que chacun de nous la respectera. Elle est en train d'être distribuée.

Pour ne pas perdre de temps, je vais en commencer la lecture.

Il s'agit de la Charte de l' élu local du Conseil départemental de la Nièvre.

La loi du 31 mars 2015 a introduit à l'article L 1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales la Charte de l' élu local. Les dispositions de cette Charte constituent le code de bonne conduite auquel les élus doivent se conformer durant la durée de leur mandat.

Aux termes de la loi du 31 mars 2015, lors de la séance d'installation, la lecture de la Charte de l' élu local est faite – c'est ce à quoi je vais procéder – par le Président du tout nouveau Conseil départemental.

« 1. L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts.

Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Délégation de l'Assemblée départementale à la Commission Permanente

M. le Président :

Il va nous rester deux points à traiter ; ce sont des points techniques. Nous allons procéder à une suspension de séance de 15 minutes, pour que les groupes prennent connaissance des délibérations. Il s'agit de sujets très classiques : la délégation de l'assemblée départementale au Président, la délégation attribuée à la Commission Permanente. Ces délibérations vont être distribuées dans un instant. Nous allons attendre cette distribution, puis nous suspendrons la séance pour 15 minutes.

(Suspension à 16 h 40, la séance reprend à 16 h 55.)

Les 2 groupes ayant pu consulter les délibérations, y a-t-il des remarques ?

La parole est à Jean-Luc Gauthier.

M. Gauthier :

Monsieur le Président, nous regrettons la façon de procéder, qui est, j'allais dire, ancestrale. Mais nous y sommes habitués.

Nous espérons, à l'écoute de votre discours, que l'ouverture, que le « travailler ensemble » seraient présents.

Or, comme d'habitude, vous nous annoncez un nombre de vice-présidents, sans que l'on en connaisse les délégations, mais nous les connaissons plus tard ; nous trouvons la formule et le procédé, en tout cas, bien à l'opposé des mots que vous avez eus dans votre discours d'introduction.

Pour ces raisons, nous nous opposerons à ces délibérations.

M. le Président : Je ne vois pas bien la cohérence, mais j'entends ce qui est dit.

M. Joly : Je crois qu'ils veulent nous rejoindre !

M. le Président : J'éprouve un peu de difficulté avec ça, surtout au lendemain d'une campagne électorale.

M. Gauthier : Monsieur le Président, nous ne sommes plus en campagne électorale.

M. le Président : Je l'espère bien !

M. Gauthier : Vous avez eu un illustre prédécesseur, dont le buste est dans cette salle, qui disait : « L'opposition s'oppose. ». Nous, nous voudrions participer...

M. le Président : Très bien.

M. Gauthier : ... Or, à travers les postes de vice-présidents, je n'ai pas entendu de noms de personnes faisant partie du groupe « La Nièvre ensemble ».

M. le Président : J'entends. Je n'ai pas non plus eu de propositions formelles au sein de cette assemblée demandant à rejoindre « Vivre la Nièvre ». Mais j'entends ce que vous évoquez, cher Monsieur le Président.

M. Gauthier : L'ouverture n'est pas la fermeture ; on n'est pas obligé de rentrer dans un groupe pour apporter sa pierre à l'édifice. C'est une vision quand même un peu restreinte, et, me semble-t-il, pas très moderne, qui présage des jours classiques.

M. le Président : Bon écoutez, nous verrons cela en cheminant ; je ne vais pas dire « en marchant », pour le coup. (*Rires*)

Chers collègues, nous procédons au vote sur la première délibération.

M. Gauthier : S'agissant des marcheurs, je crois que la charge est plutôt bien répartie entre nos deux groupes.

M. le Président : Bien. Nous allons procéder au vote sur la première délibération. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

20 voix pour, 14 voix contre, la délibération est adoptée à la majorité.

Délégation de l'Assemblée départementale
au Président du Conseil départemental

M. le Président : Concernant la seconde délibération, y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

20 voix pour, 14 voix contre, la délibération est adoptée à la majorité.

*

M. le Président : Ce point clôt la partie formelle de notre séance.

Je me permets vraiment, et en votre nom à tous – je pense que je peux le faire – de remercier les équipes du service des assemblées. C'est toujours un gros travail que de mettre en place les sessions d'installation, d'autant qu'elles ne sont pas à chaque fois à l'identique. Un grand merci à toute l'équipe administrative et technique. Pour les nouveaux membres, vous allez apprendre à connaître ces personnels ; ce sont des personnes absolument formidables.

Je vous donne rendez-vous pour notre prochaine séance, dans laquelle nous allons entrer un peu plus dans les détails de l'organisation, le 19 juillet prochain. L'heure précise n'en est pas encore fixée.

Les rapports vous parviendront le 6 juillet, ce qui nous permettra de travailler.

Nous essaierons d'organiser une rencontre avec les deux présidents de groupe, pour essayer d'avancer un peu, car c'est une séance qui est un peu longue, avec un document d'une quarantaine de pages de représentations à remplir dans différents organismes. Ce n'est pas là

que nous aurons le plus de débats ; nous essaierons donc d'avancer en amont de cette séance.

Comme le disait l'excellent Président Joly, nous pouvons maintenant, je crois, retrouver une activité normale. Faites attention à vous. Et au 19 juillet.

(La session prend fin à 17 heures 00.)